



inscriptions 2022-2023 aux transports scolaires

publié le 01/06/2022

Veillez trouver ci-dessous un message pour les inscriptions 2022-2023 aux transports scolaires.

Cordialement

M. Missou

Nous vous informons que le top départ des inscriptions 2022-2023 aux transports scolaires est fixée au 1 juin 2022. Nous invitons les élèves et parents d'élèves à procéder à leur inscription le plus tôt possible afin d'éviter tout effet d'urgence à quelques jours de la rentrée.

L'inscription en ligne est fortement recommandée : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscriptions.....> (.)

Les inscriptions reçues avant le 20/07 seront exonérées des frais de dossier. Passées cette date, ils seront facturés pour un montant de 15€.

Pour toutes informations, merci de composer le 0970 870 870 du lundi au samedi de 8H à 19H

Direction des Transports Routiers de Voyageurs

Service des Transports Site d'Angoulême



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.